

Long Métrages européens diffusés entre le 01/01/2023 et le 31/03/2023 sur les 19 chaînes éligibles

Cochez le(s) titre(s) auquel(s) vous avez participé dans la case afférente (X) Il n'est pas nécessaire de déclarer le(s) titre(s) pour lesquels vous avez déjà perçu une rémunération (elle devient automatique à chaque rediffusion du titre)							
N° Titre	Titre Version Française	Titre Version Originale	Année Prod	(*)	Réalisateur	Société de doublage	Commentaires / Personnages
29068	ANTONIETA		1983		CARLOS SAURA		
304149	THOMAS LE DISSIDENT	LIEBER THOMAS	2020		ANDREAS KLEINERT	FRANCE TV STUDIO	
304158	MALICIA	MALIZIA	1973		SALVATORE SAMPERI		
304205	ENTRE LA VIE ET LA MORT		2020		GIORDANO GEDERLINI		
304208	LA CONSEQUENCE	DIE KONSEQUENZ	1977		WOLFGANG PETERSEN	CINEPHASE	
304467	COEURS ENNEMIS	THE AFTERMATH	2019		JAMES KENT		
304468	VARSOVIE 83 UNE AFFAIRE D ETAT	ZEBY NIE BYLO SLAD	2021		JAN P MATUSZYNSKI	AGM FACTORY	
304588	L AFFAIRE COLLINI	DER FALL COLLINI	2019		MARCO KREUZPAINTNER	LYLO MEDIA GROUP FRANCE	
304750	PETITE SOEUR	SCHWESTERLEIN	2020		STEPHANIE CHUAT, VERONIQUE REYMOND	FRANCE TV STUDIO	

Indiquez ci-dessous votre civilité, nom et prénom, signez et datez



Joignez obligatoirement les photocopies de contrats de travail ou bulletins de salaire s'y rapportant.

Vos déclarations doivent-être effectuées avec l'attention et la rigueur requise et vous rappelons que des sanctions sont prévues par l'article 161 du code pénal pour toute personne ayant sciemment fait usage d'une attestation inexacte.
 Loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à cette déclaration.